

# VOYEZ CITOYENS

VILLE DE  
NEUFCHÂTEAU

FÉVRIER 2023



LES AUTORITÉS LOCALES ONT PRÉSENTÉ LEURS VOIX



BESOIN D'UN JOB D'INTERMÉDIAIRE ?  
L'ON ET INFORJEUNES PEUVENT VOUS AIDER



DÉCOUVREZ LES GAGNANTS DES CONCOURS FAÇADES ET VILLAGES FLEURIS

### ADMINISTRATION COMMUNALE

Hôtel de ville - Grand'Place, 1 - 6840 Neufchâteau  
061/27.50.90 - commune@neufchateau.be



### SERVICE POPULATION ET ÉTAT-CIVIL

#### Le Guichet est ouvert

Les matins de 8h30 à 12h15 et le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30. Permanences le 2<sup>ème</sup> samedi de chaque mois uniquement sur rendez-vous (excepté pendant les congés scolaires, les lendemains de jours fériés et week-ends prolongés). Vous pourrez également retrouver la plupart de vos documents administratifs via le e-guichet que vous pourrez retrouver sur le site de la commune.

## CONTACTS

### Accueil extra-scolaire

Valentine Tomasi  
0474.24.27.68  
extrascolaire@neufchateau.be

### Accueil Temps Libre

Arielle de Terwangne  
0474.09.75.09  
arielle.deterwangne@neufchateau.be

### Affaires juridiques et assurances

Régine Dessé  
Christelle Hodin  
061.27.51.41

### Agence de Développement Local (ADL)

0489.20.25.80 - 0489.20.25.29  
info.adl@neufchateau.be

### Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

0497.64.15.99  
pinson\_fan@yahoo.fr

### Agent constatateur

0495.73.47.65  
agentconstatateur.degehet@gmail.com

### Aînés

#### (Conseil Consultatif des Aînés)

Jean-François Lechat  
061.27.50.88  
aines@neufchateau.be

### AIVE

063.23.19.87

### Autorisations, prêt matériel, environnement, affaires générales

061.27.50.93  
delphine.defosse@neufchateau.be

### Centre du Lac

061.27.88.03  
info@centredulac.be

### Communication

Gilles Flohimont  
0476/90.25.46 - 061/27.51.31  
Gilles.flohimont@neufchateau.be

### Contribution

02.575.56.67

### CPAS

Quentin Franc - 061.27.50.80  
quentin.franc@neufchateau.be

### Crèche «Au creux des Branches»

061.24.13.10  
aucreuxdesbranches@neufchateau.be

### Ecoles Le Vivier

Longlier et Namoussart  
0497.90.87.74  
ec002661@adm.cfwb.be

### Ecoles Les Roches

Hamipré, Grandvoir, Petitvoir,  
Warmifontaine et Tronquoy  
0498.14.27.99  
ec002659@adm.cfwb.be

### Enregistrement

02.577.98.60

### Entreprise de Formation par le Travail (CISP Form'action)

F. Henny - 061.21.01.71  
V Dupont - 061.27.50.86.

### Gestion des bâtiments

061.27.51.35  
melisa.annet@neufchateau.be

### Hall Sportif des Tanneries (RCA)

0473.97.62.60  
halldestanneries@neufchateau.be

### Lavoir «Net Service»

061.48.08.79

### Maison de repos Résidence Préfleuri (Chapitre XII)

061.48.08.02 - 061.48.08.07  
anne.noel@prefleuri.eu

### Marchés publics

061.27.51.48 - 061.27.50.93  
delphine.defosse@neufchateau.be

### Maison du Tourisme Cap Sûre-Anlier

061.21.80.05 - info@capsureanlier.be

### Office du tourisme

0489.20.18.89  
bureauinformation@neufchateau.be

### Personnel

Catherine Dolpire  
061.27.51.45  
catherine.dolpire@neufchateau.be  
Emma Vandendyck  
061.27.50.89  
emma.vandendyck@neufchateau.be

### Plan de Cohésion Sociale (PCS)

061.32.93.37 - 0489.20.18.73  
pcs@neufchateau.be

### POLLEC

#### (Politique locale Energie Climat)

Coordinatrice eco-conseillère -  
061.21.01.75  
manon.verbeke@neufchateau.be

### Centre culturel

Marie Hermant  
marie.ccneufchateau@gmail.com  
0477/34.32.82

### Bibliothèque

Martin Dassy  
061/278867  
bibliotheque@neufchateau.be  
Jean-François Lechat  
061/275088 - bibliotheque.culture@neufchateau.be

### Refuge animaux Arlon

063.22.17.54

### Service finances

061.27.50.92

### Service technique - Travaux

061.27.75.17 - 0495.50.57.74  
samuel.collard@neufchateau.be  
floriane.husson@neufchateau.be  
linda.lamock@neufchateau.be

### Urbanisme et logement

061.27.50.94  
pascal.mayne@neufchateau.be  
isabelle.capron@neufchateau.be  
mireille.lentz@neufchateau.be



## ÉDITO

Après les crêpes, les préparatifs pour la Saint Valentin... Pas de doute, février a pointé le bout de son nez. Le temps des vœux est maintenant terminé et l'année 2023 a déjà bien démarrée. Nous en profitons encore une fois pour remercier les nombreuses personnes présentes à la cérémonie du mois de janvier.

Vous avez notamment été plusieurs centaines de ménages à venir chercher votre prime énergie et nous espérons sincèrement que cette aide vous ait été profitable par les temps qui courent.

Au sein de l'administration, les projets pour l'année sont déjà bien en route et les résultats devraient bientôt s'apercevoir dans notre belle commune. Vallée du lac, place de la Foire, aménagements dans nos villages, projets participatifs, nouvelle signalétique... Au cours de l'année à venir, vous devriez commencer à remarquer quelques mutations positives. Le collège et l'administration sont à pied d'œuvre pour améliorer le bon vivre dans la commune et créer des espaces de convivialité et de partage sur différents endroits de notre territoire.

La démographie nous démontre que nous travaillons dans le bon sens et que nos efforts pour redorer le blason de Neufchâteau sont entendus puisqu'en deux ans maintenant, près de 400 nouveaux habitants ont élu domicile dans la commune. Une progression de plus de 5 % ! Vous toutes et tous y êtes pour beaucoup !

Oui, il fait bon vivre à Neufchâteau où la vie doit rester une chance, une fierté, que tout le monde nous envie ! Neufchâteau se développe, grandit, rayonne par son attractivité, les personnalités qui y vivent, les performances de ses sportifs, de ses clubs mais surtout par la qualité de vie qu'il est possible d'y cultiver.

Soyez-en convaincus, les choses changent, les choses s'améliorent même !

Quel que soit votre engagement, votre travail, votre mandat, soyez remerciés pour ce que vous accomplissez chaque jour. Vous portez haut et fort, les couleurs de notre belle Commune et vous en renforcez l'image positive et attractive. Si Neufchâteau brille à nouveau, c'est grâce aussi à votre rayonnement.

*François Huberty,  
bourgmestre*



**François Huberty**  
Bourgmestre

Rue du Palais de Justice 8  
6840 Neufchâteau

0497.99.80.40  
[bourgmestre.huberty@neufchateau.be](mailto:bourgmestre.huberty@neufchateau.be)



**Jacques Cheppe**  
1<sup>er</sup> échevin

Route des Fagnes 1  
6840 Petitvoir

0484.12.72.02  
[cheppejacques@gmail.com](mailto:cheppejacques@gmail.com)



**Christian Grandjean**  
2<sup>ème</sup> échevin

Route de Marnau 9  
6840 Respelt

0477.98.42.85  
[grandjeanchristian1962@gmail.com](mailto:grandjeanchristian1962@gmail.com)



**Micheline Louis**  
3<sup>ème</sup> échevine

Rue René Sérésiat 22  
6840 Warmifontaine

0475.80.51.06  
[micheline.louis@neufchateau.be](mailto:micheline.louis@neufchateau.be)



**Mariline Clementz**  
4<sup>ème</sup> échevine

Route de Bacôru, 22  
6840 Tronquoy

061.27.51.32 • 0496.72.22.01  
[mariline.clementz@neufchateau.be](mailto:mariline.clementz@neufchateau.be)



**Joëlle Devalet**  
Présidente du CPAS

Le Routeu, 12  
6840 Lahérie

0471.71.14.15  
[joelle.devalet@neufchateau.be](mailto:joelle.devalet@neufchateau.be)

## Le conseil communal et le conseil de l'action sociale ont souhaité leurs vœux

Ce vendredi 13 janvier, le conseil communal et le conseil de l'Action Sociale ont souhaité leurs vœux à la population ches-trolaise au cours d'une cérémonie commune.

Personnel communal, commerçants, associations... L'Espace 29 était bien rempli pour assister aux quatre discours prévus. Dans son mot, le bourgmestre a mis l'accent sur le bon vivre dans la commune, souligné notamment par le nombre de nouveaux habitants qui se sont installés à Neufchâteau. En effet, vous êtes presque 400 nouveaux citoyens en plus sur les deux dernières années.

L'occasion était parfaite aussi pour évoquer de vive voix les aménagements sportifs à venir dans la vallée du lac ainsi que les projets à venir pour la commune. Rénovation des écoles, des voiries, des salles de village ou des espaces de détente, Neufchâteau n'est pas à cours de projets !

Le bourgmestre a terminé son mot en remerciant toutes les personnes, professionnels ou citoyens, qui travaillent au jour le jour pour faire vivre notre belle commune.

La parole a ensuite été laissée à Joelle Devalet, présidente du CPAS, qui a également remercié ses équipes et assuré que le CPAS et les institutions liées, comme la résidence du Pré Fleuri ou la crèche, serait encore été toujours au service de la population de Neufchâteau.

Les discours se sont terminés par les interventions du directeur général de la commune, Jean-Yves Duthoit, qui, dans



une métaphore militaire, a présenté les plans d'action et les changements à venir dans l'organisation de l'administration communale. Réorganisation des bureaux, synergies entre équipes, organisation générale... Autant de changements qui permettront à l'administration de renforcer encore les services aux citoyens. Quentin Franc, directeur général faisant fonction du CPAS a quant à lui remercié son personnel et évoqué les synergies qui se mettent en place entre la commune et le CPAS.

La soirée s'est terminée par un apéritif, l'occasion de se rencontrer, de discuter et d'évoquer les projets pour l'année à venir dans une ambiance détendue et festive.



## Accueils de vacances 2023

### L'ACCUEIL COMMUNAL

- Congé de détente (Carnaval): du 27 février au 03 mars 2023 (Namoussart)
- Vacances de Printemps:  
du 02 au 05 mai 2023 (Férialé le 1<sup>er</sup> mai) (Tronquoy)  
du 08 au 12 mai 2023 (Petitvoir)
- Vacances d'Eté:  
du 24 au 28 juillet 2023 (Namoussart)  
du 31 juillet au 04 août 2023 (Tronquoy)  
du 08 au 11 août 2023 (Férialé le 07 août) (Petitvoir)  
du 14 au 18 août 2023 (Férialé le 15 août) (Longlier)  
du 21 au 25 août 2023 (Moulin Klepper)

Horaire: de 7h00 à 18h30

Tarif: 8,05 €/jour pour le 1<sup>er</sup> enfant et 6,90 €/jour dès le 2<sup>ème</sup> enfant

Personne de contact: Valentine Tomasi – 0474/24.27.68 - [extrascolaire@neufchateau.be](mailto:extrascolaire@neufchateau.be)

### UN ACCUEIL POUR TOUS

- Congé de détente (Carnaval): du 20 au 24 février 2023
  - Vacances de Printemps: du 02 au 12 mai 2023 (Férialé le 1<sup>er</sup> mai)
  - Vacances d'Eté: du 10 juillet au 04 août 2023
- Horaire: de 7h00 à 18h30. Début des activités à 9h00 et fin des activités vers 16h00
- Tarifs: 42,50 €/ la semaine pour le 1<sup>er</sup> enfant et 37,50 € à partir du 2<sup>ème</sup> enfant  
9,50 €/jour pour le 1<sup>er</sup> enfant et 8,50 €/jour à partir du 2<sup>ème</sup> enfant
- Lieu: Athénée Royal – Grand Place à 6840 Neufchâteau



Personne de contact: Elodie Wellinger - 0471/44.44.23 - [neufchateau@unaccueilpourtous.be](mailto:neufchateau@unaccueilpourtous.be)  
Coordination: Audrey Gérard - 0471/80.26.42 - [Coordinationpeda@unaccueilpouetous.be](mailto:Coordinationpeda@unaccueilpouetous.be)

### LA MAISON DES ENFANTS

- Congé de détente (Carnaval): du 20 février au 03 mars 2023
- Vacances de Printemps: du 02 au 12 mai 2023 (Férialé le 1<sup>er</sup> mai)
- Vacances d'Eté:  
du 10 au 20 juillet 2023 (Férialé le 21 juillet)  
du 14 au 25 août 2023 (Férialé le 15 août)

Horaire: de 7h00 à 18h30

Tarif: 9 €/jour pour le 1<sup>er</sup> enfant et 7,5€/jour à partir du 2<sup>ème</sup> enfant

Lieu: rue Lieutenant Lozet, 12 à 6840 Neufchâteau (dans les locaux de l'institut Saint Joseph)

Personne de contact: Angélique Brévière - 0472/74.36.12 - [Mdeneufchateau@hotmail.be](mailto:Mdeneufchateau@hotmail.be)

## Organisation d'un évènement public

Si vous souhaitez organiser un évènement public sur la Commune, voici un résumé des démarches à effectuer:

**Compléter le dossier sécurité** (disponible via le point de contact, ci-après) minimum 2 mois avant la date de l'évènement sera transmis à l'Administration communale.

- Annexe 1: si vous désirez emprunter du matériel communal.
- Annexe 2: si vous désirez occuper le domaine public, fermer une rue pour un évènement.
- Annexe 3: Si vous désirez faire de l'affichage le long des routes communales ou diffuser votre évènement sur les canaux de communication de la ville.
- Annexe 4: si vous désirez exercer une activité de gardiennage aux membres de votre association.

**Pour le prêt du matériel:** nouvelle procédure depuis le 01 janvier 2023:

- Montages et démontages des chapiteaux et des chalets par les ouvriers du service technique (plus besoin de bénévoles).
- Pour le reste du matériel : les demandeurs iront retirer et restitueront le matériel directement au service technique.

**Tri des déchets:** obligation de trier vos déchets suivant les règles en vigueur (verre dans les bulles, carton et papier au recyparc, PMC dans les sacs prévus à cet effet, déchets organiques pris en charge par l'organisateur).

**Attention, la déclaration de l'activité au Bourgmestre et son autorisation ne vous dispensent pas de celles requises par d'autres dispositions légales ou réglementaires (Sabam, Rémunération équitable, assurance, DNF pour évènement dans les bois, Gouverneur pour les moto-cross, ...).**

Les évènements privés qui n'ont pas d'impact sur le domaine public ne doivent pas faire l'objet d'une autorisation mais seront déclarés si ceux-ci ont un impact sur le domaine public.

**Personne de contact:**

Mlle Defossé Delphine – [delphine.defosse@neufchateau.be](mailto:delphine.defosse@neufchateau.be) – 061/27.50.93 pour tout complément d'informations sur cette procédure ou toute autre demande, et transmission des documents. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de la Ville.



## Le petit mot de l'environnement

La stérilisation des chats domestiques est désormais obligatoire partout en Wallonie depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017 selon l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la stérilisation des chats domestiques du 15 décembre 2016. Oui, c'est obligatoire pour votre Félix, Poupouss, Minou, Scoubidou ou toute autre Duchesse ou Princesse !

### Pourquoi faire stériliser son chat ?

La stérilisation a de multiples avantages:

- Moins agressif, moins de bagarres et de blessures,
- Moins fugueur,
- N'urine plus partout pour délimiter son territoire,
- Moins de risques de cancers (mammaires ou des ovaires),
- N'est plus en chaleur,
- Espérance de vie allongée,
- Plus grande sociabilité,
- Diminution de la surpopulation féline dans les refuges contraints souvent à des euthanasies,
- Diminution du nombre des chats errants dans nos communes.

### C'est un nouveau départ pour une vie meilleure pour tous !

De plus, Neufchâteau souffre d'une prolifération de chats errants.

La présence de chats errants est une source d'inconforts dans le quartier où ils se prolifèrent, leur reproduction est rapide et importante, ils recherchent nourriture et habitat, ils s'approprient vos jardins et vos poubelles, ils sont porteurs de maladies, ils ont un impact sur l'hygiène et la santé de vos chats domestiques ainsi que sur la tranquillité publique.

Un couple de chats peut donner naissance à plus de 6.000 chats en 5 ans ! Le chat a alors une courte espérance de vie: la faim, les maladies, le froid le font souffrir.

La commune de Neufchâteau pratique les captures et la stérilisation des chats errants depuis plusieurs années et col-



labore avec la SRPA d'Arlon. Si des chats errent dans votre quartier, prenez directement contact avec la SRPA d'Arlon, Route de Luxembourg 351, 6700 Arlon 063 22 17 54 ou introduire une demande directement sur leur site [www.srpa.net/contacts\\_sterilisation.php](http://www.srpa.net/contacts_sterilisation.php)

La commune peut obtenir de meilleurs résultats avec une aide concrète des citoyens:

- Stériliser vos chats domestiques, c'est une obligation reprise dans l'arrêté du Gouvernement Wallon du 15 décembre 2016 et c'est d'application depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017.
- Prenez contact avec la SRPA d'Arlon pour la stérilisation des chats errants de votre quartier.
- Cessez de nourrir les chats errants. C'est une interdiction reprise dans le Règlement Général de Police car cela favorise la prolifération et les désagréments causés par leur présence et cela freine une sélection naturelle et normale. Cette infraction est passible d'un procès-verbal dont l'amende peut s'élever à 250€ :

#### CHAPITRE II – DE LA PROPRETE ET DE LA SALUBRITE PUBLIQUES Section 1. Dispositions générales

Art. 10. Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter sur l'espace public toute matière quelconque destinée à la nourriture des animaux errants ou des pigeons, à l'exception des aliments destinés aux oiseaux en temps de gel.

**DEGEHET Valérie – Agent constatateur**  
**Service Environnement – Grand Place, 1 – 6840 Neufchâteau**

## Vos documents administratifs directement en ligne via le e-guichet

Depuis quelques mois déjà, le site de la commune de Neufchâteau vous propose son e-guichet. Pour de nombreux documents administratifs, il n'est désormais plus nécessaire de se rendre à l'hôtel de Ville. Vous pourrez les demander directement en ligne, de manière sécurisée et automatique.

De nombreux documents sont disponibles sur le e-guichet de la commune de Neufchâteau. Que ce soit des documents de l'état civil, du service population ou même des documents fédéraux, il suffit de vous connecter via une clé sécurisée (itsme, via un lecteur de carte d'identité...) et de faire simplement la demande en ligne.

Pour le service population, vous retrouverez par exemple la composition de ménage, le certificat de vie, le certificat d'inscription ou résidence (avec ou sans historique), les documents de cohabitation légale, le certificat d'état civil ou encore l'extrait

pour la détention d'un animal de compagnie.

Pour l'état civil, il vous est possible de demander votre copie d'acte de mariage ou de divorce ainsi que de naissance ou de décès.

Enfin, il vous est possible de demander vos extraits de casier judiciaire et, en ce qui concerne les documents fédéraux, votre certificat de cohabitation légale, les extraits du registre de population, le certificat de résidence principale (avec ou sans historique), votre composition de ménage, le certificat de vie, le certificat de nationalité belge, le certificat du registre des électeurs ou encore votre certificat en vue d'un mariage ou de mode de sépulture et/ou de rites.

Pour faire vos demandes en ligne, rien de plus simple, rendez-vous sur le site [www.neufchateau.e-guichet.be](http://www.neufchateau.e-guichet.be) et connectez-vous de manière sécurisée via votre moyen préféré.

## Aperçu des travaux



Les talus en abord du Lac à Neufchâteau ont été entretenus et les arbres élagués. Les équipes des ouvriers communaux sont déjà à pied d'œuvre pour que la Vallée du Lac soit la plus agréable possible pour toute l'année 2023.



À l'église de Warmifontaine, les ouvriers ont posé un treillis sur les ouvertures du clocher afin de dissuader les pigeons d'occuper les lieux et d'endommager le bâtiment. Une journée chargée pour les ouvriers qui ont, ce même jour, démonté le sapin de la Grand Place ainsi que les décorations installées pour Noël.

### UNE VOITURE OU JE VEUX QUAND JE VEUX

#### L'EFFET CAMBIO

CAMBIO PROPOSE UNE ALTERNATIVE EFFICACE, ABORDABLE  
ET ÉCOLOGIQUE À LA VOITURE INDIVIDUELLE

UNE SOLUTION QUI PERMET DE FACILITER LA VIE DES HABITANTS  
DE NOTRE BELLE COMMUNE !



#### OÙ SE TROUVENT NOS STATIONS ?



PLACE DE LA GARE 3



GRAND PLACE 3

#### COMMENT S'INSCRIRE ?

SUR CAMBIO.BE

+32 2 585 40 40





## Opération de Développement Rural - la suite

Ce 9 février a eu lieu le dernier groupe de travail thématique, consacré à la forêt et à l'agriculture. Depuis novembre 2022, vous avez proposé de nombreux projets pour les 10 prochaines années.

Dès le début mars, nous passerons à l'étape suivante: la mise en ligne d'une plateforme numérique de consultation. Chaque citoyen pourra ainsi s'exprimer davantage sur tous ces projets.

Plus d'informations dans votre prochain Oyez Citoyens !

Informations et contact: [s.orban@frw.be](mailto:s.orban@frw.be) | [e.gerard@frw.be](mailto:e.gerard@frw.be) | 063/44.02.02



## Les succès 2022 du PCS

Le PCS est à vos côtés pour vous soutenir dans les problématiques que vous rencontrez. A travers ses actions, le PCS touche l'humain et ses préoccupations. Chaque action répond à un besoin reconnu sur le territoire de la commune. Nos axes de travail sont diversifiés mais gardent toujours au centre le droit à une vie digne. Parentalité, intergénérationnel, aide à l'autonomie, soutien vers l'emploi, solitude, autant de thématique abordées chaque année à travers ateliers, conférences et diverse activités initiés par le PCS de Neufchâteau.

Ainsi, au fil des **ateliers Confiance et Estime de soi** de l'année 2022, le PCS a aidé une demi-douzaine de personnes à reprendre confiance en elles à travers l'apprentissage des émotions, des besoins, des valeurs et du langage corporel. Cet atelier apporte tellement aux personnes fragilisées par la vie que l'édition 2023 est déjà complète.

Le PCS, c'est aussi douze personnes qui sont encore un peu plus proche de l'autonomie pour se véhiculer grâce à la **formation au permis de conduire théorique** donnée en août 2022. Etape après étape, ces jeunes obtiennent toutes les clés pour décrocher un job qui leur convient.

Prochaine session prévue en août.

Les enfants aussi sont passés par l'Alvéole, le local dédié aux activités du PCS.

Autour des sons et de la musique ou autour des contes et des livres, accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent, une vingtaine de bambins de 0 à 3 ans ont participé aux **ateliers bébé-câlin**, lieux de partage intergénérationnel guidés par



des animatrices expérimentées.

Dans les **ateliers bulle d'oxygène**, moment dédié à la parentalité, une quinzaine d'adultes ont pu souffler et partager leurs craintes, inquiétudes et autres questions sur leur rôle de parents pendant que leur enfant prenait confiance en lui grâce à l'activité psychomotricité menée en parallèle.

Dans cette édition, petit focus sur les **Matinées Chaleur Douceur**, un lieu de convivialité en partenariat avec la Croix Rouge de Belgique.

Depuis sept ans maintenant, tous les vendredis de 09h00 à 12h00, les matinées chaleur-douceur accueillent leurs habituées. Tricot, couture, papote mais aussi matinées d'échange avec des enfants autour de bricolages (décorations de Noël), les activités se suivent et rythment la vie des participants.

Ces moments sont là pour permettre à toutes et tous de ne pas rester seul, nouer et tisser des liens avec d'autres personnes ayant les mêmes centres d'intérêt. Au fil d'échanges cordiaux, des petites formations se sont mises en place d'elles-mêmes: couture, tricot, crochet, pyrogravure et autres. Les participants des Matinées Chaleur Douceur aiment à se retrouver ensemble et sont toujours à la recherche de nouvelles idées à partager.

Si vous vous sentez seul, si vous avez envie de papoter autour d'une tasse de café, si vous avez besoin d'un peu de chaleur humaine, venez nous rejoindre; nous sommes là tous les vendredis.





## Formation des AES

Ce mercredi 18 janvier au Moulin Klepper, les accueillantes des écoles communales, de la Maison des Enfants et d'un Accueil pour tous ont participé à une formation sur le projet de prévention de Child Focus. Durant toute une matinée, les accueillantes se sont mis dans la peau d'un enfant de 9 - 13 ans. L'animateur invitait les accueillantes à choisir un MAX. Les jeunes se posent souvent pas mal de questions. Ils ne sentent pas très à l'aise dans leur corps, ils se sentent tristes, anxieux ou seuls. Il est important pour eux de savoir qu'il y a toujours quelqu'un de disponible pour les écouter en toute sincérité et sans préjugé. Quelqu'un qui est là pour eux à 100%.



## Ainés

Les maternelles de Tronquoy souhaitent une bonne année aux aînés du village !

Les enfants de la classe maternelle de Tronquoy ont réalisé des gaufres ainsi que des petits paniers décorés pour les aînés du village. Ils sont ainsi allés leur apporter en leur souhaitant une merveilleuse année et surtout une bonne santé.



## Action Job Etudiant – Jobs à pourvoir et à promouvoir

A la recherche d'un job d'étudiant ? Ou, au contraire, besoin d'étudiants pour la prochaine saison ? Action Job Etudiant est faite pour vous.

Le **mercredi 15 février**, les étudiants sont invités à se présenter à l'Espace 29 (Avenue de la Victoire, 25 à Neufchâteau) dès 13.30 pour découvrir une série d'offres exclusives sur le territoire de la commune de Neufchâteau. HoReCa, commerces, jobs administratifs ou en extérieur, vous trouverez certainement un emploi qui comblera vos attentes et qui vous permettra d'acquérir de l'expérience.

Cet évènement est aussi l'occasion d'apprendre à rédiger un CV et de se préparer à un entretien d'embauche au travers les ateliers disponibles tout au long de l'évènement.

Un stand sera également là pour vous informer sur vos droits et devoirs dans le cadre de la législation du travail étudiant (temps de travail, cotisations sociales, répercussions sur les allocations familiales, impôts, etc.). Un foodtruck sera présent dès la sortie des cours; une bonne idée pour passer un après-midi sympa entre amis.

Le petit plus: une garderie pour les parents ! Oui, oui !

Les accompagnants pourront s'entretenir avec des professionnels de la parentalité (et de l'adolescence...). Pour les potentiels employeurs, voici une réelle opportunité de gagner du temps. En un après-midi, vous aurez ainsi l'occasion de rencontrer les jeunes les plus motivés, cv en main, et déjà vous organiser pour les prochaines vacances.

Et si vous n'êtes malheureusement pas disponibles à ce moment-là, nous pouvons aussi y faire la promotion de vos offres. Transmettez-nous vos propositions de jobs étudiants par e-mail ([info.adl@neufchateau.be](mailto:info.adl@neufchateau.be)) ou en vous rendant sur le site de l'action: [www.actionjob.be/publier-un-poste](http://www.actionjob.be/publier-un-poste).

action  
**job étudiant**

**NEUFCHÂTEAU**  
**MERCREDI 15 FÉVRIER**

ESPACE 29  
Avenue de la Victoire, 25 – 6840 NEUFCHÂTEAU

**Entrée libre de 13h30 à 17h**

- Infos sur la législation
- Ateliers CV
- Atelier estime de soi
- Offres de job exclusives
- Espace Parents

Toutes les infos sur :  
[www.actionjob.inforjeunes.be/neufchateau](http://www.actionjob.inforjeunes.be/neufchateau)

Logos: INFOR JEUNES, VILLE DE NEUFCHÂTEAU, ADL, PROVINCE DE LUXEMBOURG, 13 46

Editeur responsable: Yannick BOËLEN - Infor Jeunes Luxembourg - Rue des Fauxbourgs 17 - 6700 ARLON

### Informations utiles:

**Quand ? Mercredi 15 février 2023 dès 13.30**

**Où ? Espace 29 (Avenue de la Victoire, 25 à Neufchâteau)**

**Informations supplémentaires ?**

[www.actionjob.inforjeunes.be](http://www.actionjob.inforjeunes.be)

## Coiffure Laura Philippe

C'était son rêve d'enfant et il se concrétise tout doucement. En effet, Laura a toujours voulu ouvrir son propre salon de coiffure. C'est ainsi qu'elle a profité de la rénovation de sa maison pour aménager une pièce pour accueillir ses client.e.s. Etant également coiffeuse depuis 3 ans à Marche, elle ne peut pas encore entièrement se consacrer à son projet mais elle vous recevra principalement du mardi au jeudi. Cependant ses horaires restent variables et elle pourra donc vous proposer d'autres jours.

Laura Philippe coiffe les enfants comme les adultes, femme et homme. Elle réalise des colorations, des coupes, des coiffures pour les grandes occasions, etc. Elle utilise des produits de la marque La Biothétique Paris qui sont composés à 96% d'ingrédients naturels. Si vous avez un problème de cuir chevelu, elle vous proposera également des produits adaptés (lotion, shampoing) suite à un test simple à réaliser. Attention, le salon est à l'étage et n'est donc pas adapté aux personnes dans l'impossibilité de monter les marches pour le rejoindre. Finalement,



sachez que Laura Philippe intègre le réseau des chèques commerce et vous pourrez donc les dépenser au salon.

**Adresse: Chaussée d'Arlon, 110 à 6840 Neufchâteau**

**Contact: ☎ Coiffure Laura Philippe @ [coiffure.laura.p](mailto:coiffure.laura.p)**

**Téléphone: 0471/73.03.12 - E-mail: [coiffure.laurap@icloud.com](mailto:coiffure.laurap@icloud.com)**

**Horaires: Sur RDV uniquement. Jours variables. Nocturne le jeudi jusqu'à 21.00**



## Obligation de clôture des cours d'eau: du changement en vue !

C'était dans l'air depuis des années, c'est désormais une réalité... Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la clôture des berges dans les pâtures est obligatoire pour tous les cours d'eau, à l'exception des petits rus non-classés situés hors Natura 2000 ou hors zones amont de baignade. Dans tous les autres cas, la clôture deviendra obligatoire et devra être placée au moins à un mètre de la crête de berge. Cette obligation provient du décret wallon du 4/10/2018 et s'inscrit dans une logique de protection de la qualité de l'eau (Directive Cadre européenne sur l'Eau). Petit décodage de ce que dit cette nouvelle réglementation... Chez nous, les anciennes communes d'Hamipré et Longlier sont concernées.

### Pourquoi cette obligation ?

L'abreuvement direct du bétail à la rivière est une pratique largement répandue. Pourtant, l'accès du bétail au cours d'eau est interdit depuis... plus de 50 ans (article 16bis de la loi du 28/12/1967) ! À l'époque, de nombreuses anciennes communes avaient demandé (et reçu) des dérogations. Toutefois, la dégradation de la qualité des cours d'eau en milieu agricole est malheureusement bien réelle et ne peut être niée. Le piétinement des berges met à mal leur stabilité, favorise l'excès d'érosion et l'apport massif de sédiments fins qui colmatent le fond et provoquent l'envasement. La faune et la flore aquatiques régressent, des espèces disparaissent. L'accès direct du bétail provoque aussi une contamination des eaux par les déjections (matière organique, azote, bactéries...). Les coûts de potabilisation de l'eau augmentent... Des sites de baignade doivent fermer. Le bétail est lui aussi impacté car cette mauvaise qualité d'eau peut

provoquer des maladies (douve du foie, mammites, piétin...) ou des baisses de production. Sans parler des risques de blessures dans certains bourbiers. Une seule bête ne provoque bien sûr pas tous ces problèmes à elle seule. Ce qui rend la situation problématique, c'est le cumul d'impact, à l'échelle de troupeaux parfois importants et au fil des pâtures qui se succèdent de l'amont vers l'aval. Dans le bassin de la Sûre et de la Wiltz, ce sont ainsi plus de 400 points noirs problématiques liés à l'accès du bétail au cours d'eau qui ont été relevés.

### Qu'advient-il de l'abreuvement ?

Il sera toujours possible d'utiliser l'eau de la rivière pour abreuver le bétail, mais à condition de tenir les bêtes à l'écart du cours d'eau. Une rampe aménagée qui descend à la rivière n'est donc plus permise. Restent donc les systèmes d'abreuvoirs de type solaire, gravitaire ou la pompe à museau ou encore le recours plus classique à la tonne à eau. À noter que toute construction dans le lit du cours d'eau est prohibée: il est interdit de dévier l'eau ou d'aménager un barrage (même un aménagement sommaire fait de planches en bois) pour relever le niveau d'eau.

### Et pour traverser le cours d'eau ?

Lorsque le cours d'eau traverse la pâture, il est possible d'aménager un passage à sec (passerelle, ponceau...). Il faudra alors un permis d'urbanisme et une autorisation domaniale du gestionnaire du cours d'eau. Les buses en béton sont prosrites car elles posent des problèmes de franchissement par les poissons et provoquent des phénomènes d'érosion à cause de l'accélération de l'eau à l'intérieur du tuyau. Mieux vaut se diriger vers



un système qui préserve le fond naturel du cours d'eau (passerelle en bois ou en dalles béton, demi arche PEHD...). Au cas par cas, il sera parfois intéressant de revoir le pâturage pour exploiter un côté puis l'autre. Dans ce cas, il est autorisé de faire traverser le troupeau par le cours d'eau le temps de changer de côté, mais il faudra alors équiper les deux parties avec des abreuvoirs.

### Existe-t-il des dérogations, des subsides ?

La seule possibilité de dérogation à l'obligation de clôturer les berges concerne le pâturage très extensif favorable à la biodiversité, du type «réserve naturelle» ou prairie à haute valeur biologique. Dans ce cas, le DNF peut octroyer une dérogation si la charge moyenne annuelle ne dépasse pas 0,5 UGB/ha. Il n'y a pas de subside pour les clôtures, mais les propriétaires de prairies situées dans la Structure Ecologique Principale peuvent bénéficier d'une subvention à 100% pour restaurer les cordons d'arbres en berge de cours d'eau. La clôture peut alors être financée comme élément de protection de la plantation. Ces arbres apporteront de l'ombre et permettront de gagner quelques degrés lors des épisodes de canicule. Ils ouvrent aussi la porte à une MC4 «prairie rivulaire» (450 €/ha et par an).

## Le Magasin du Monde Oxfam recherche un.e trésorier.e

Neufchâteau est titrée Commune du Commerce Equitable. Pour ce faire, elle a dû respecter plusieurs critères comme accueillir des commerces et établissements HoReCa proposant des produits issus du commerce équitable. Cette exigence a pu être remplie car plusieurs établissements proposent cette offre. Un de ceux-ci, et non des moindres, puisqu'il est entièrement dédié au commerce équitable est le Magasin du Monde Oxfam. Cette enseigne fonctionne entièrement grâce à l'aide et au temps de bénévoles. Afin de pouvoir remplir ses contraintes en termes de comptabilité, le magasin se cherche un.e trésorier.e bénévole pour un travail de quelques heures par mois. Dès lors, si vous avez les compétences nécessaires pour tenir une comptabilité simplifiée et que vous souhaitez apporter votre aide à la cause du commerce équitable, n'hésitez pas à contacter Elisabeth Piras ([elisabeth.piras@skynet.be](mailto:elisabeth.piras@skynet.be))



## Familles d'accueil pour les stagiaires en médecine générale et soins infirmiers

**Accueillez un étudiant en médecine générale ou en soins infirmiers (le temps de son stage) ! La Province de Luxembourg fait appel à la convivialité et au sens de l'accueil de ses citoyens habitant à proximité d'un hôpital ou d'une maison de repos.**

Un des objectifs de la Province de Luxembourg est de faciliter l'accueil des stagiaires en médecine générale et en soins infirmiers afin de lutter contre la pénurie de soignants.

Il y a un peu plus de trois ans, la Province de Luxembourg lançait l'action «j'adopte un étudiant (le temps d'un stage en médecine)» en collaboration avec des acteurs de terrain. L'objectif était alors de favoriser la venue d'étudiants en médecine dans les cabinets des généralistes de notre région.

Ce dispositif est régulièrement sollicité, et fort de ce succès, il va être étendu aux étudiants en soins infirmiers. En effet, la pénurie rencontrée par la province ne concerne pas uniquement les médecins généralistes, elle concerne aussi les infirmiers. Ce phénomène s'est amplifié, notamment, suite à la crise sanitaire.

La Province de Luxembourg recherche donc des citoyens, habitant à proximité d'un hôpital ou d'une maison de repos, prêts à accueillir des étudiants durant leur stage. Ce dispositif faciliterait l'accès aux stages en province de Luxembourg. En effet, pour les étudiants, réaliser leur stage en province de Luxembourg n'est pas aisé car la majorité des écoles se situent hors de la province. Les étudiants disposent donc, le plus souvent, d'un kot à proximité de leur campus. Pour beaucoup, ils ne sont pas en mesure de se permettre un deuxième



logement le temps de leur stage. Dès lors, de nombreux étudiants choisissent de ne pas réaliser leur stage en province de Luxembourg.

La durée d'un stage est de 1 semaine à 3 mois selon le cursus. Faites-nous part de vos disponibilités, aussi réduites soient-elles. Nous constituerons un réseau et coordonnerons l'accueil de ces étudiants afin de faciliter les contacts et les rencontres.



**CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS  
DE LA SANTÉ**

**Square Albert 1<sup>er</sup>, n°1 - 6700 ARLON - Tél.: 063/ 212 621  
caps@province.luxembourg.be  
www.province.luxembourg.be**





# #Ça, c'est la Province!

## Comment nous portons-nous ?

**Autrement formulé : quel est l'état de santé des Luxembourgeois(es) ? Pour établir un état des lieux précis de la situation et publier son 3<sup>ème</sup> « Tableau de bord de la santé », la Province a collecté puis analysé les données sanitaires disponibles.**

Cette « photographie » de l'état de santé de la population comprend la carte d'identité démographique de la province, des informations sur la mortalité, l'état de santé de la population et ses principales pathologies, les facteurs influençant la santé et l'offre et la consommation de soins. La comparaison avec les valeurs belges et wallonnes y est présentée. Les informations sont ventilées selon le sexe ou l'âge et régulièrement proposées sous forme d'illustrations : cartes, tableaux ou graphiques.

Ce travail a ainsi mis en évidence certaines spécificités de la province de Luxembourg comme :

- Les 2 principales causes de mortalité sont liées à l'appareil circulatoire (maladies cardiovasculaires) et aux tumeurs.
- Le cancer du poumon demeure le 1<sup>er</sup> cancer masculin en termes de mortalité et celui du sein le 1<sup>er</sup> cancer féminin en termes d'incidence et de mortalité. Le cancer colorectal est le deuxième cancer en termes de mortalité chez les hommes, le troisième chez les femmes.
- Le nombre de fumeurs quotidiens est en diminution depuis 2004 tout en restant légèrement supérieur au pourcentage de la population belge (15,4%) mais inférieur au pourcentage wallon (18,8%).

• La province de Luxembourg dispose d'un médecin généraliste actif pour 1 028 habitants (un médecin pour 992 habitants en Wallonie). La médecine est un métier marqué par une féminisation importante. 80 % des pédiatres et 90% des gynécologues de moins de 40 ans en province de Luxembourg sont des femmes.

**Cet outil de référence et sa version résumée sont consultables sur**

[https://bit.ly/tableau\\_2022](https://bit.ly/tableau_2022)



**Infos :** Céline LEFEBVRE +32 (0)84 84 71 20

## Un budget et des projets

Comme les autres pouvoirs locaux, l'institution provinciale doit gérer au mieux son budget. L'exercice est complexe avec les crises successives : Covid, inondations, énergies, ... La Province doit néanmoins réussir à maintenir des services utiles à la population luxembourgeoise dans un contexte budgétaire tendu.

**Pour 2023, l'objectif visé est le maintien en équilibre d'un budget de 118 millions d'euros dont près de 60% sont absorbées par les dépenses en personnel. Aujourd'hui la Province occupe 667 équivalents temps plein pour quelque 850 agents.**

La reprise graduelle du financement des nécessaires zone de secours et pompiers pèse lourdement, 12.864.740 € en 2023, sur ce budget. Depuis la création d'une zone de secours unique, la Province a apporté un soutien, appelé à s'amplifier, et ses compétences au développement de la nouvelle structure. La Province se

concentre aujourd'hui sur des services où elle apporte une réelle plus-value au citoyen luxembourgeois. Le projet d'une nouvelle école secondaire spécialisée à Bertrix en constitue un bel exemple.

La Province continue à apporter son aide aux opérateurs touristiques, à la culture, à l'inclusion des personnes porteuses de handicap, à la valorisation des métiers en pénurie ou encore à la mise en place de projets pour maintenir une médecine générale de qualité en Luxembourg. Figurant parmi les priorités, de nombreux projets seront mis en œuvre en 2023 :

gestion des inondations avec la mise en place de zones d'immersion temporaire, maximisation du bien-être animal avec des conseils en alimentation et fertilisation, valorisation des métiers en pénurie auprès des jeunes, lancement de la « Fabrique à projets » pour un travail en réseau des acteurs sociaux, accessibilité à la culture pour les publics en situation de handicap ou éloignés de la culture, aboutissement du projet Points Nœuds avec 2.500 kms d'itinéraires balisés au printemps, ...

Province de Luxembourg  
[info@province.luxembourg.be](mailto:info@province.luxembourg.be)  
+32 (0)63 21 27 11

## BIBLIOTHÈQUE

Espace 29 - Avenue de la Victoire, 25 - 6840 Neufchâteau

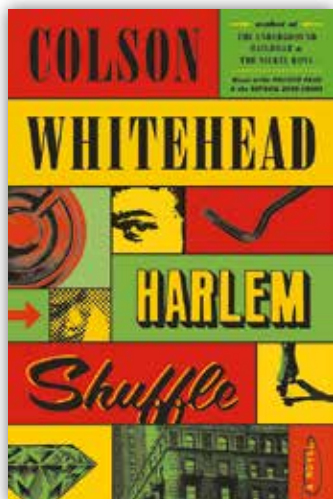
Martin Dassy - bibliotheque@neufchateau.be

Jean-François Lechat - bibliotheque.culture@neufchateau.be

Tél.: 061.27.88.67 • Horaires: du mardi au vendredi de 13h à 18h et le samedi de 9h à 13h

### LIVRE DU MOIS

## «Harlem Shuffle» de Colson Whitehead



Petites arnaques, embrouilles et lutte des classes... La fresque irrésistible du Harlem des années 1960.

Époux aimant, père de famille attentionné et fils d'un homme de main lié à la pègre locale, Ray Carney, vendeur de meubles et d'électroménager à New York sur la 125<sup>e</sup> Rue, «*n'est pas un voyou, tout juste un peu filou*». Jusqu'à ce que son cousin lui propose de cambrioler le célèbre Hôtel Theresa, surnommé le Waldorf de Harlem...

Chink Montague, habile à manier le coupe-chou, Pepper, vétéran de la Seconde Guerre mondiale, Miami Joe, gangster tout de violet vêtu, et autres flics véreux ou pornographes pyromanes composent le paysage de ce roman féroce et drôle. Mais son personnage

principal est Harlem, haut lieu de la lutte pour les droits civiques, où la mort d'un adolescent noir, abattu par un policier blanc, déclencha en 1964 des émeutes préfigurant celles qui ont eu lieu à la mort de George Floyd.

Avec Harlem Shuffle, qui revendique l'héritage de Chester Himes et Donald Westlake, Colson Whitehead se réinvente une fois encore en détournant les codes du roman noir. Après avoir traité brillamment de sujets politiques et historiques qui exploraient les fondements et les ravages du racisme aux États-Unis dans ses deux précédents romans, Underground Railroad et Nickel boys, Colson Whitehead fait un détour par le «*heist novel*». Il signe un roman noir avec braquage et magouilles qui nous entraîne en plein coeur de Harlem, dans les années 60.

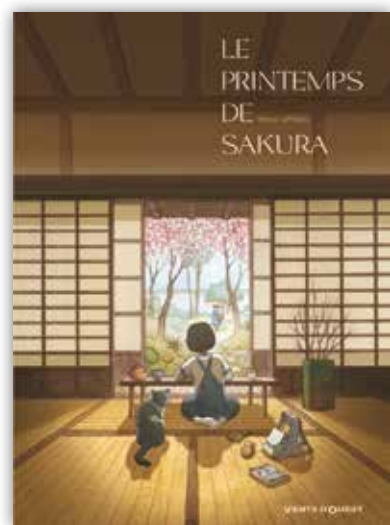
### BANDE DESSINÉE DU MOIS

## «Le printemps de Sakura» de Marie Jaffredo

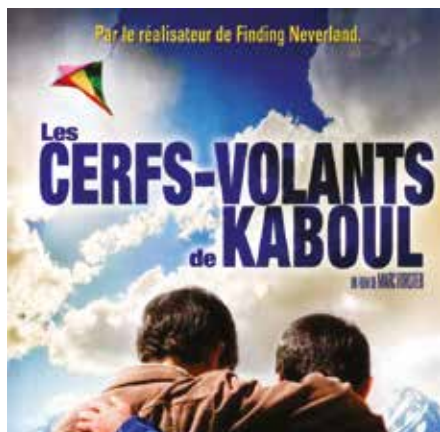
Sakura, 8 ans vit à Tokyo. Depuis le décès accidentel de sa maman quelques années auparavant, la fillette n'arrive pas à surmonter son chagrin. Obligé de s'absenter quelques semaines pour raisons professionnelles, son papa, français d'origine, décide de la confier à sa grand-mère japonaise. Mais les premiers moments avec cette aïeule vivant de façon traditionnelle au rythme de la nature, plongent l'enfant dans un désarroi encore plus grand !

Pourtant, contre toute attente, ce séjour va profondément transformer Sakura... Le temps d'un printemps auprès de Masumi, aussi douce que joyeuse, la fillette découvrira en elle des ressources insoupçonnées, lui permettant de dépasser le drame, et de s'ouvrir de nouveau à la vie. Cette résurrection passera par l'éveil de ses sens et la découverte de plaisirs simples : la pêche aux coquillages, la saveur des dorayakis, la sensation du sable chaud, le chant des roseaux, les senteurs du jardin, l'air de la mer, les rencontres avec les villageois ou encore la compagnie affectueuse d'un chat l'aideront à passer le cap de la résilience...

Émouvant et sensible, ce roman graphique d'une immense poésie nous invite à revenir à l'essentiel pour trouver l'authenticité. À travers le parcours de Sakura, le lecteur effleure le raffinement japonais et la richesse de la culture asiatique. Certainement un des plus beaux albums de Marie Jaffredo, empreint de sagesse où le choix de l'aquarelle contribue pleinement à l'harmonie générale.







## Ciné-Club du Moulin Klepper: «Les Cerfs-Volants de Kaboul» de Marc Forster le 16/02/2023 à 20h au Moulin Klepper

Hassan, le fils des domestiques, protège Amir, peureux fils d'un commerçant de Kaboul. Les deux garçons sont comme des frères. Mais un jour, au lieu de secourir son ami agressé, Amir prend la fuite. Cette trahison résonne avec l'histoire qui se joue au même moment en Afghanistan: les Soviétiques

envahissent le pays, tandis qu'Amir et son père le quittent. Vingt ans après, Amir l'exilé reçoit un appel de son ami Rahim Khan, lui disant qu'il peut encore réparer ses fautes.

Projection dans le cadre de l'opération du «Roman à l'écran».

## Exploration du Monde: «Ecosse, une chaleureuse authenticité»

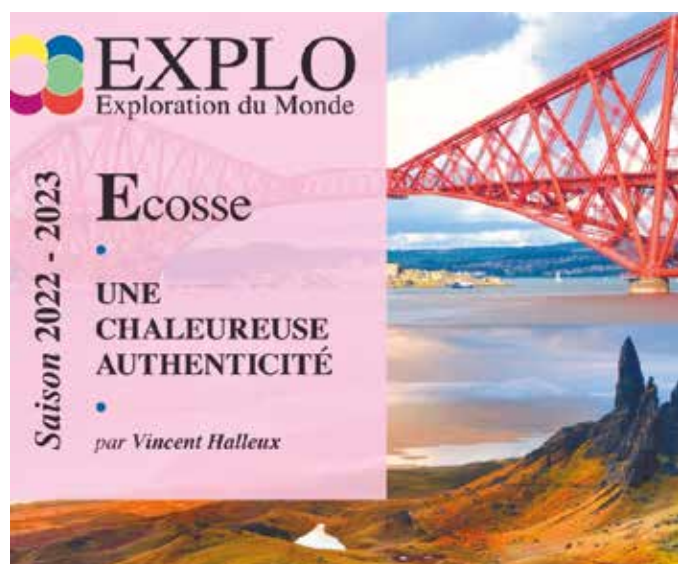
par Vincent Halleux

**Le vendredi 24 février 2023 à 20h  
au Moulin Klepper.**

Evoquer l'Ecosse, c'est s'immerger dans un univers grandiose, sauvage et varié. Ce petit pays peu peuplé, a largement contribué à l'épanouissement de la civilisation. Terre de brumes et de mystères, son histoire fascine. Souvenons-nous de Marie Stuart, Reine d'Ecosse par la naissance et de France par le mariage. Les routes d'exception y sont nombreuses, elles vous révéleront des sentiments très puissants. Le sud est poétique, le centre innovant et le nord sublime.

Édimbourg est la capitale économique et touristique, Glasgow la métropole industrielle. Elles sont toutes deux aussi différentes que passionnantes et habitées par le génie créatif des écossais. Trois mille châteaux entretiennent les légendes. Plusieurs parcs nationaux habillés par une fourrure végétale qui se pare de ses plus beaux atouts à chaque saison. L'Ecosse possède des ressources naturelles inépuisables, l'or bleu des lacs et des rivières, l'or noir du pétrole et l'or jaune de l'élixir de vie: le whisky.

Elle s'affirme comme pionnière dans l'utilisation des énergies vertes comme celle issue des vagues de la mer.



BIBLIOTHÈQUE  
NEUFCHÂTEAU

artisi  
27

Ligue  
des familles

Infos et inscription :  
061/27.88.67  
bibliotheque@neufchateau.be

## Conférence sur la parentalité Le mardi 21/02/23 à 20h

par Aurélie Dehay, coach scolaire et soutien à la parentalité.

- La parentalité à l'époque actuelle. Soumise à son lot de difficultés.
- Défis contemporains.
- Quels conseils pour mener à bien sa parentalité ?



## OFFICE DU TOURISME

### Modification des horaires d'ouverture du bureau d'accueil

La Maison du Tourisme et l'Office du Tourisme adaptent leurs horaires à partir du 2 novembre jusqu'au 1<sup>er</sup> mars au niveau du bureau d'accueil:  
LUNDI: fermé (sauf vacances scolaires ouvert de 10h à 16h)  
De MARDI à JEUDI: 10h – 16h  
VENDREDI: 10h – 18h  
SAMEDI et DIMANCHE: 10h – 15h  
bureauinformation@neufchateau.be  
0470.70.13.39 - 0489.20.18.89

## Les gagnants du concours Villages et façades fleuries

Ils étaient 16 à avoir participé au concours «Façades fleuries 2022» et 5 villages ont déposé leur candidature pour le concours «Villages fleuries 2022». Ils embellissent notre ville et nos villages, merci à tous d'avoir participé à ce concours. Nous les félicitons pour le bel effort de fleurissement.

Voici le résultat du concours 2022:

VILLAGES FLEURIS 2022		
LOCALITE	Classement	Prix
TRONQUOY	1	€ 500
FINEUSE	2	€ 250
PETITVOIR	3	€ 150
RESPELT	4	€ 150

FAÇADES FLEURIES 2022		
NOM	Classement	Prix
Serge BOUILLON	1	€ 150
José COIBION	2	€ 100
Andrée ZEVENNE	3	€ 75
Marie-Josée BINET	4	€ 50
Marie-Rose ANNET	5	€ 50



Il faut cependant continuer à améliorer le visage de notre ville et de nos villages. Et nous comptons sur vous ! Le bulletin de participations pour l'année 2023 sortira dans l'Oyez Citoyens de mars. Tenez ça à l'œil, il est temps de préparer la saison 2023.





## Une belle offre d'hébergements !

La commune de Neufchâteau dispose d'une belle offre d'hébergements. Que ce soit des hôtels, des chambres d'hôtes, des gîtes, un camping ou des hébergements insolites, vous avez l'embaras du choix.

Nous faisons ce mois-ci un focus sur les chambres d'hôtes. Ce sont des chambres meublées situées chez l'habitant. Elles sont prévues pour accueillir des touristes à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées avec le petit-déjeuner. Ces locations peuvent être assorties de prestations. Vous ne pouvez pas recevoir des amis à loger chez vous ? Pensez à l'une de nos 3 chambres d'hôtes:



*La citadine*

A NEUFCHATEAU, non loin du centre-ville, découvrez «**La citadine**», cette chambre d'hôtes 3 épis pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes. Elle est située au 6, Avenue de la gare. Plus d'infos: [www.lacitadine.be](http://www.lacitadine.be)

A 2 km du centre-ville, à HAMIPRE, «**Une autre histoire**» vous ouvre ses portes. Cette chambre d'hôtes 4 épis peut



*Une autre histoire*

accueillir 3 personnes et est située à la Rue du 87<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 11. Plus d'infos: [www.une-autre-histoire.be](http://www.une-autre-histoire.be)

Et finalement, à PETITVOIR, à 5 km du centre-ville, «**Le chant du merle**», chambre d'hôtes 3 épis, peut héberger jusqu'à 7 personnes. Elle se trouve à la Chaussée des Barrières, 12. Plus d'infos: [www.chambredhotesneufchateau.com](http://www.chambredhotesneufchateau.com)



*Le chant du merle*

## Des balades pour tous !

Il ne faut pas nécessairement aller bien loin pour découvrir des pépites. N'hésitez pas à pousser la porte du bureau d'accueil de l'Office du Tourisme. Nous avons de quoi vous étonner !

**10 sentiers pédestres balisés** parcourent notre territoire, de 5 km à 16 km, il y en a pour tous les niveaux. Une carte reprenant 8 circuits est en vente au prix de 8 €. Mais nous vous proposons aussi des fiches individuelles (gratuites) qui vous détaillent les atouts patrimoniaux que vous rencontrerez le long de ces parcours.

De plus, depuis un peu moins d'un an, un nouveau circuit «Circuit-court» au départ de Petitvoir, a été balisé. Il vous fait passer à travers 2 fermes non conventionnelles de chez nous.



- Sentier nature du bois d'Ospau – 6,5 km – losange rouge – départ Office du Tourisme
- Promenade des Vannettes – 12 km – triangle bleu – départ Base de Loisirs
- Promenade de la basse Heveau – 14 km – triangle jaune – départ Base de Loisirs
- Grande promenade de Montplainchamps – 10 km – triangle rouge – départ église de Montplainchamps
- Petite promenade de Montplainchamps – 7 km – triangle rouge – départ église de Montplainchamps
- Grande promenade paysagère de la Rosière – 16 km – triangle jaune – départ école de Petitvoir
- Petite promenade paysagère de la Rosière – 9 km – triangle jaune – départ école de Petitvoir
- Balade en forêt – 5 km – rectangle rouge – départ école de Petitvoir
- Sentier des Artisans de l'Ardenne – 8 km – triangle rouge – départ château de Grandvoir
- Balade en circuit-court – 6,5 km – rectangle bleu – départ église de Petitvoir

Alors, sortez, découvrez, prenez-en plein les yeux. Ça en vaut le détour !

## RAIOS

Raios éclaire, rayonne, éclate tout. Raios nous envoie aussi au diable et nous invite surtout à tout lâcher!

Cette expression représente bien l'état d'esprit de ces quatre musiciens. Ils nous proposent un répertoire qui a pour principale ligne de conduite cette envie urgente de tout donner! Il y a ce besoin de lumière et de soleil. Raios va tout naturellement piocher dans les chansons traditionnelles et actuelles du Portugal, du Brésil, d'Espagne mais nous surprend également avec d'autres perles issues de tout horizon ainsi que des compositions originales.

Les musiciens partagent des scènes communes depuis de nombreuses années dans différents projets tels que Com-Tra-diçao, Cave Canem!, Diab Quintet, Sous mes paupières de satin, Elord Peek ou Matthieu Thonon.

Raios fait ce qui lui plait et c'est cela qui séduit. Lâchez-tout! Laissez-vous embarquer!

Nicole Cangueiro: chant  
Pierrot Delor: percussions  
Benoît Minon: guitares  
Sébastien Taminiau: contrebasse



## Fêtes de la musique 2023

Le Centre Culturel de Neufchâteau ainsi que les comités de village sont en train de mettre en place la programmation des fêtes de la musique 2023 (23-24-25 juin).

Fort des éditions passées, nous souhaitons réitérer le concept en proposant à Neufchâteau et aux villages d'accueillir les différents concerts.

Si vous souhaitez y participer, c'est maintenant!

Vous êtes musicien, vous jouez dans un groupe, vous connaissez une fanfare, vous avez des qualités de DJ? Les talents locaux seront mis à l'honneur!

Vous êtes commerçant, vous faites partie d'une association, d'un club et vous souhaitez participer à la programmation? Contactez-nous!

Vous faites partie d'un comité de village qui souhaiterait accueillir les artistes? On sera ravis de vous rencontrer!

Pour nous écrire c'est par ici:  
[marie.cneufchateau@gmail.com](mailto:marie.cneufchateau@gmail.com)








# Marche Nordique

Séances encadrées par Antoine Debehogne

Cycle 1: 8 séances Initiation du 19 janvier au 23 mars 2023

Cycle 2: 8 séances du 13 avril au 15 juin 2023

Les jeudis de 17h30 à 19h  
Au départ du centre sportif  
du Lac de Neufchâteau

60€/cycle  
9€/séance

## Infos & Réservations

JOURDAN Clément  
0499/10.28.64  
coordinateursportifneufchateau@gmail.com




# ALLURE LIBRE FOULÉES DU BOIS D'OSPAU 1ER AVRIL 2023

CENTRE DU LAC NEUFCHÂTEAU  
CHÉRAYOIE 2 - 6840 NEUFCHÂTEAU

À PARTIR DE 15H30 : MARCHEURS (6 ET 11 KM)

16H : COURSE ENFANT (1KM) - DE 12 ANS

16H30 : ALLURE LIBRE 6 ET 11 KM (PARCOURS BOISÉ)

BAR SUR PLACE - INSCRIPTION: 6€

INFOS:  
JOURDAN CLEMENT  
0499/10.28.64  
coordinateursportifneufchateau@gmail.com





# 2 DIMANCHES PAR MOIS

# SPORTS RAQUETTES

JANVIER/FEVRIER (08, 22/01 et 19, 26/02): Pickleball  
MARS/AVRIL (12, 26/03 et 09, 30/04): Badminton  
MAI/JUIN (07, 21/05 et 04, 18/06): Tennis de table

**Tournoi loisir adulte + apéro**  
9h30 à 11h00  
(suivi d'un apéro)

3€/dimanche

Lieu: centre du lac Neufchâteau

Infos & Inscriptions:  
Jourdan Clément 0499/10.28.64  
coordinateursportifneufchateau@gmail.com



# HALL DES TANNERIES

# ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

## A PARTIR DU 8 MARS 2023

Pour enfants de 6 à 15 ans (2 groupes)  
Les mercredis de 13h30 à 15h30

Unihoc, badminton, ping-pong, mini-golf, basket,  
pédalo/kayak, VTT, laser game, baseball, ...

Infos & inscriptions:  
JOURDAN Clément  
0499/10.28.64  
coordinateursportifneufchateau@gmail.com

40€/12 MERCREDIS  
5€/MERCREDI






## UN PEU DE TOUT, UN PEU DE VOUS

### Info-Lux: une ardeur d'avance pour la province !

Saviez-vous qu'en province de Luxembourg nous disposons d'un média unique et local, dédié à l'information positive ? Info-Lux est une **ASBL orientée média digital** créé à Marbehan, il y a 15 ans, dont le but est de porter haut et fort les couleurs de la province de Luxembourg. Portraits, reportages, agenda, concerts,... Des articles qui mettent en lumière les acteurs locaux, des initiatives positives, une programmation culturelle intéressante: c'est tout cela Info-Lux !

Nous sommes également le reflet de ce qu'il se passe dans votre commune. Vous connaissez un artiste original ? Un sportif téméraire ? Un héros du quotidien ? Une nouvelle enseigne originale ? Nous pouvons réaliser un reportage pour faire parler de son activité et la mettre en lumière.

Avec Info-Lux, **vous ne passerez plus inaperçu sur la toile** ! Notre équipe de 150 photographes, journalistes et webmasters permet de relayer l'information au plus grand nombre, tout en gardant à l'esprit le côté proximité. Nous sommes issus de la province de Luxembourg et souhaitons la mettre en lumière, à vos côtés. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre directement sur notre site internet: [www.info-lux.com](http://www.info-lux.com)

Par ailleurs, nous sommes également à la recherche de **sponsors** afin de continuer à améliorer le contenu de notre site.



Nous disposons d'un pack attractif et peu onéreux qui permet à chaque entreprise, petite ou grande, de bénéficier d'une visibilité sans faille sur le web, sans pour autant flamber le budget marketing. Très actifs au niveau du référencement, Info-Lux peut vous aider à acquérir une meilleure visibilité que ce soit sur internet ou les réseaux sociaux. L'objectif étant de se soutenir entre entrepreneurs





## UN PEU DE TOUT, UN PEU DE VOUS

### Vélotaffeur: l'indemnité kilométrique en question

Tous les cyclistes qui effectuent leurs trajets domicile-travail à vélo ne bénéficient pas des mêmes facilités pour décrocher une indemnité kilométrique «vélo». Les montants et les conditions pour l'obtenir changent d'un employeur à l'autre. Le GRACQ plaide depuis toujours pour une indemnité uniforme obligatoire pour l'ensemble des travailleurs.

#### Le cas emblématique des enseignants

Si le ministère des Finances ne fait pas de distinction entre les vélos et les vélos à assistance électrique, ce n'était pas le cas de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) avant le 1<sup>er</sup> septembre 2019. Même si cette anomalie est corrigée, l'indemnité kilométrique des enseignants reste par contre **figée à 0,15 €/km par un décret de 2003**. De plus cette indemnité n'est accordée qu'aux enseignants qui effectuent au moins dix trajets à vélo sur le mois, avec un formulaire à rentrer mensuellement ! Toutes ces conditions cumulées font de l'obtention de l'indemnité vélo un **parcours du combattant** dans l'enseignement francophone. Et l'avenir ne s'annonce pas plus rose, puisque le nouveau calendrier scolaire va imposer une semaine de travail en juillet et une autre en août. Impossible donc d'atteindre les 10 jours de vélo l'été. En plus des vacances d'automne et de printemps, qui vont elles aussi raboter les possibilités d'atteindre les 10 jours fatidiques.

#### Indemnité vélo = course d'obstacles!

Ce qui se passe à la FWB est malheureusement la norme dans beaucoup

d'institutions et d'entreprises: des **formulaires** à remplir tous les mois (bonjour la paperasse), un **nombre minimal de jours** de trajets (exit les temps partiels et les télétravailleurs), une indemnité **inférieure au montant exonéré** par la loi (0,25 €/km), etc.

En matière d'indemnité kilométrique vélo, tous les travailleurs ne sont donc pas logés à la même enseigne. Pourtant contrairement aux transports en commun, pour lesquels une intervention importante de l'employeur est obligatoire, l'indemnité vélo reste aussi facultative: **tout le monde ne bénéficie donc pas de cette indemnité en Belgique**.

On s'étonne aussi que du côté des voitures salaires et des abonnements de transports en commun, aucun contrôle ne soit effectué sur l'utilisation de ces modes de transport par le travailleur, tandis que les personnes qui font le choix d'aller travailler à vélo sont littéralement sommées de **justifier tous leurs déplacements**.

#### Une loi qui n'oblige à rien

Quelle est la source de tous ces soucis ? Et bien tout simplement ceci : la loi ne rend **pas obligatoire** l'indemnité kilométrique vélo. Elle fixe juste un montant maximal **exonéré d'impôts**



**et de charges sociales** pour cette indemnité, c'est tout ! Le reste est laissé à la **concertation** entre partenaires sociaux dans les entreprises/institutions. Certains secteurs sont couverts par une convention collective qui prévoit cette indemnité, d'autres pas.

Toute latitude est aussi laissée à ces conventions pour fixer le montant de cette indemnité, l'indexer, fixer des conditions strictes à son octroi, faire remplir un formulaire fastidieux tous les mois, voire - dans certains cas - n'accorder aucune indemnité...

Encourager les déplacements domicile-travail à vélo présente pourtant de nombreux **avantages** pour le travailleur comme pour l'employeur, et s'avère en outre extrêmement profitable pour la collectivité. L'indemnité vélo constitue à cet égard un **incitant majeur**, car elle permet notamment de couvrir les frais d'entretien d'un vélo. Pour le GRACQ, cette indemnité kilométrique vélo doit être uniformisée dans ses conditions et devenir obligatoire.

Source: [www.gracq.org](http://www.gracq.org)

Venez nombreux aux collectes de sang en ce mois de février 2023

Elles sont organisées:

- **À Neufchâteau**, à l'Espace 29, Avenue de la Victoire 25 - 6840 Neufchâteau  
Lundi 20 février de 15h à 20h  
Mardi 21 février de 15h à 18h30
- **À Léglise - Ebly**, salle l'Amitié, rue st Martin 45 - 6860 Ebly  
Mercredi 22 février de 14h30 à 19 h

### Participez aux prochaines activités du Lions Club

Le LIONS CLUB NEUFCHATEAU est un Service Club présent à Neufchâteau et sa région depuis 1970. Il vise notamment à aider, dans la région, des personnes dans le besoin et des associations ayant un but social ou culturel.

Pour y arriver, le Lions Club Neufchâteau organise régulièrement des activités destinées à récolter des fonds qui sont intégralement redistribués à ses œuvres sociales.

Dans ce cadre, la prochaine activité est l'organisation d'une **marche ADEPS, le dimanche 05 mars 2023, dès 7h30**. Le départ sera donné depuis la salle de NAMOUSSART. Des parcours de 5, 10, 15 et 20 km seront proposés.

Un bar et une petite restauration seront également proposés pour reconforter les participants. **Venez nombreux !**





## FÉVRIER 2023

**JEUDI 09****OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL:  
AGRICULTURE ET FORET**

NEUFCHATEAU – Hôtel de ville. 20H  
Renseignement: 063/44.02.02

**JEUDI 09****RÉUNION DES MYCOLOGUES ET CONFÉRENCE  
DE BERNARD CLESSE**

PETITVOIR – Ancienne école à 20h  
Infos: 061/ 27 91 32

**VENDREDI 10****ATELIER CONFIANCE ET ESTIME DE SOI**

NEUFCHÂTEAU – LOCAL L'ALVEOLE.  
De 17h à 21h  
Infos: pcs@neufchateau.be

**SAMEDI 11****ATELIER BULLE D'OXYGENE**

NEUFCHÂTEAU – LOCAL L'ALVEOLE. De 09h00 à 10h30  
Infos: pcs@neufchateau.be

**SAMEDI 11****MARCHE COMMEMORATIVE  
DE LA BATAILLE DES ARDENNES**

MASSUL - Infos: 0474/96.69.16

**SAMEDI 11****MARCHE AUX LEGUMES**

NEUFCHÂTEAU – Grand Place, de 8h à 12h  
Infos: 061.27.88.67

**SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12****TOURNOI INTERNATIONAL DES JEUNES POUSSÉS**

NEUFCHATEAU – Centre du lac  
Infos: www.eskrimeneufchateau.be

**MERCREDI 15****ATELIER BEBE CALINS «MOMENTS CONTES»**

NEUFCHATEAU – LOCAL L'ALVEOLE  
Infos: pcs@neufchateau.be

**MERCREDI 15****JOB DAY**

NEUFCHATEAU – ESPACE 29  
Infos: 0489/20.25.80

**JEUDI 16****CINE-CLUB: «LES CERFS-VOLANTS DE KABOUL»  
DE MARC FORSTER**

NEUFCHÂTEAU – Moulin Klepper à 20h  
Infos et réservations: 061/27.50.88

**DIMANCHE 19****REPAIR CAFE**

NEUFCHÂTEAU – LOCAL L'ALVEOLE.  
De 13h30 à 16h30 - Infos: +32 499 39 02 69

**DIMANCHE 19****CONCERT RAIOS (CENTRE CULTUREL DE NEUFCHÂTEAU  
ET RURALTERNATIF)**

NEUFCHATEAU – Moulin Klepper à 16 h - (15€/personne -  
Gratuit -12 ans) -Réservations: marie.ccneufchateau@gmail.com  
ou 0477/ 34. 32. 82

**MARDI 21****CONFERENCE SUR LA PARENTALITE,  
PAR AURELIE DEHAY**

NEUFCHATEAU – BIBLIOTHEQUE (ESPACE 29)  
Infos: 061/27.88.67

**MERCREDI 22****LES MERCREDIS DE L'ASTRONOMIE**

GRAPFONTAINE – OBSERVATOIRE CENTRE ARDENNE.  
De 18H à 21h - Infos: <https://observatoirecentreardenne.be/bdc/>

**VENDREDI 24****EXPLORATION DU MONDE: «ECOSSE, UNE  
CHALEUREUSE AUTHENTICITÉ»**

NEUFCHÂTEAU – Moulin Klepper à 20h  
Infos et réservations: 061/27.50.88 –

**SAMEDI 25****MARCHE AUX LEGUMES**

NEUFCHÂTEAU – Grand Place, de 8h à 12h  
Infos: 061.27.88.67

**SAMEDI 25****GRAND FEU À RESPELT**

Organisé par le comité des fêtes de Tronquoy-Respelt  
Infos: 061/ 27.83.80

LE FOYER CULTUREL DE GRANDVOIR VOUS PRÉSENTE

Soirée  
**CONCERTS**  
à Grandvoir

**11** | Salle Saint Donat à Grandvoir  
02. 2023 | (à droite de l'église)  
Ouverture des portes à 19h30  
Bar uniquement

**20h** THE ARD **21h** PANJART

Préventes disponibles jusqu'au 08/02/2023  
par téléphone : 061 27 98 38 entre 18h00 & 20h00  
ou par mail : marc.gribo@gmail.com  
Prix : 12€/personne -6€/enfant de moins de 12 ans

Avec le précieux soutien pour le catering des artistes et bénévoles

Centre Culturel de Grandvoir





# CHALLENGE DES MARCHES CHESTROLAISES

Edition 2023 / Ouvert à tous / Gratuit / 5 et 10 km

Petite restauration & bar



2/4	PETITVOIR - SALLE "LES JOYEUX LURONS"
23/4	VERLAINE - CHAPELLE DE VERLAINE
14/5	NEUFCHÂTEAU - INSTITUT ST-MICHEL
4/6	MONTPLAINCHAMPS - SALLE "CHEZ NOUS"
25/6	GRANDVOIR - BUVETTE TERRAIN DE FOOT
16/7	TRONQUOY - SALLE "LES AUBÉPINES"
6/8	MASSUL - SALLE "LES SORBIERS"
20/8	HAMIPRÉ - ÉCOLE
3/9	NAMOUSSART - MAISON DE VILLAGE
17/9	LE SART - PLACETTE DU VILLAGE

Lots à gagner  
par tirage au sort

Sous réserve de participation à  
minimum 7 marches sur 10

+  
PARCOURS UTT



LE SART

15-25-35KM

Départs entre 8h et 12h

Infos: 0489/20.18.89

bureauinformation@neufchateau.be

OFFICE DU  
TOURISME

NEUFCHÂTEAU



VISITWallonia.be